



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 05/04/2023 – 20h15

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 12 ( <del>M. Faure</del> ) Nombre de suffrages : 14
Date de convocation 29/03/2023
Date d'affichage en ligne 07/04/23

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures quinze minutes au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel BOUTELIER.

**Étaient présents (12) :** M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, MME Brigitte DECAUX, M. Cédric DERET, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Joselyne GILLERON, MME Christel GRATTEPANCHE, M. Louis LEBRIEZ, MME Nathalie LODATO, M. Philippe PIERART, MME Catherine WITASSE

**Avait donné pouvoir (3) :**

MME Mélanie BACQ donne pouvoir à M. Daniel BOUTELIER  
MME Marie GUILLAUMON donne pouvoir à M. Benoit CARION  
M. Hubert CARPENTIER donne pouvoir à M. Philippe PIERART

**Était excusée (3) :** MME Mélanie BACQ, MME Marie GUILLAUMON, M. Hubert CARPENTIER

**Absents (0) :**

**Désignation du secrétaire de séance par le Conseil Municipal**  
M. Philippe PIERART est nommé Secrétaire de Séance

**Numéro interne de l'acte : DCM 2023/3/4**

Thème : finances / Décisions budgétaires

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Il est donné lecture du Compte Administratif principal de l'exercice 2022, qui a été dressé par le Maire de la Commune et dont les résultats sont concordants avec le compte de gestion 2022, dressé par le Receveur de la Commune, et approuvé préalablement.

Le Maire rappelle que l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « *Le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le maire. Il entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif.* ». Cet article est complété par l'article L 2121-14 du même code qui prévoit que : « *Le conseil municipal est présidé par le maire et, à défaut, par celui qui le remplace. Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.* ». Par conséquent, l'application des dispositions tirées de l'article L 2121-14 du CGCT privent tout Conseiller Municipal empêché ou absent de la possibilité de donner son pouvoir au Maire lors du vote du compte administratif.

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Vendegies sur Ecaillon**  
**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

**S<sup>2</sup>LO**

ID : 059-215906082-20230405-DCM2023\_3\_4-DE

Présentation est faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Prévues BP + DM 2022	775 420,90	773 645,13	360 916,36	482 478,39
Solde 2021 reporté		123 097,53		188 219,04
Réalisées 2022	709 081,05	968 345,79	352 172,96	543 221,08
Ordre	111 435,77	16 285,77	16 285,77	111 435,77
TOTAL	820 516,82	984 631,56	368 458,73	654 656,85
	REC – DEP = + 164 114,74		REC – DEP = + 286 198,12	

RAR			19 688,41	18 664,00
-----	--	--	-----------	-----------

	RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Résult. 2021 + résult. 2022 + résult .rar
INVESTISSEMENT	+ 96 954,67	→ – 188 219,04 + 286 198,12 – 1024,41
FONCTIONNEMENT	+ 287 212,27	→ + 123 097,53 + 164 114,74
RESULTAT GLOBAL	+ 384 166,94	

Il est demandé de procéder au vote du CA après le départ de Monsieur le Maire.

**APPROBATION DU CA 2022 A LA MAJORITÉ : 9 POUR / 5 ABSTENTIONS / 0 CONTRE**

*Le vote du compte administratif étant effectué, Monsieur le Maire reprend sa place au sein du Conseil.*

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vendegies sur Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance  
M. Philippe PIERART.



Le Président de séance,  
M. Daniel BOUTELIER.



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DE  
LA COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

## Table des matières

1	Introduction :	1
2	La section de fonctionnement :	2
2.1	Généralités :	2
2.2	Résultat global de fonctionnement 2022 :	2
2.3	Vue d'ensemble de la section de fonctionnement :	2
2.4	Détail dépenses réelles de fonctionnement par chapitres :	2
2.5	Détail recettes réelles de fonctionnement par chapitres :	2
3	La section d'investissement :	3
3.1	Généralités :	3
3.2	Résultat global d'investissement 2022 :	3
3.3	Vue d'ensemble de la section d'investissement :	3
3.4	Détail dépenses réelles d'investissement par chapitres :	3
3.5	Détail recettes réelles d'investissement par chapitres :	3
4	Opérations d'ordre :	4

### **1 Introduction :**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le compte administratif retrace les mandats (dépenses) et titres (recettes) émis par la Commune sur l'exercice budgétaire 2022, courant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le CGCT précise que le compte administratif de l'année N de la Commune doit être voté au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à enrichir le patrimoine de la collectivité de manière durable.

NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTES  
LA COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

ID:1059-215906082-20230405-DCM2023\_3\_4-DE

## **2 La section de fonctionnement :**

### **2.1 Généralités :**

Les dépenses de fonctionnement permettent à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux (remboursement des intérêts des emprunts, fournitures des repas scolaires, petites réparations d'entretien sur véhicules et bâtiments communaux, gaz, électricité, charges de personnels etc.).

### **2.2 Résultat global de fonctionnement 2022 :**

FONCTIONNEMENT CA 2022			
DEPENSES REELLES	709 081,05 €	RECETTES REELLES	968 345,79 €
DEPENSE D'ORDRE	111 435,77 €	DEPENSE D'ORDRE	16 285,77 €
	820 516,82 €		984 631,56 €

Résultat : + 164 114,74 €

### **2.3 Vue d'ensemble de la section de fonctionnement :**

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes (011)	162 934,94 €	Atténuations de charges (013)	111 493,66 €
Dépenses de personnel (012)	339 162,01 €	Recettes des services (70)	54 736,12 €
Autres dépenses de gestion courante (65)	151 786,39 €	Impôts et taxes (73)	391 140,49 €
Dépenses financières (66)	20 704,38 €	Dotations et participations (74)	284 412,36 €
Dépenses exceptionnelles (67)	34 493,33 €	Autres recettes de gestion courante (75)	19 570,58 €
		Recettes exceptionnelles (77)	106 992,58 €
Total dépenses réelles	709 081,05 €	Total recettes réelles	968 345,79 €

### **2.4 Détail dépenses réelles de fonctionnement par chapitres :**

- 011 : Entretiens courants, restauration scolaire, gaz, électricité, achats de petits équipements
- 012 : Rémunérations des personnels titulaires, non titulaires, de droit privé ainsi que charges patronales
- 65 : Indemnités élus, cotisations élus, participations services extérieurs [incendie, eaux pluviales], subventions aux associations
- 66 : Remboursement des intérêts des emprunts
- 67 : annulation de titres effectués en trop en 2021 pour la CCPS (21 993,30 €), trésor du presbytère aux ouvriers (12 000 €)

### **2.5 Détail recettes réelles de fonctionnement par chapitres :**

- 013 : Remboursements sur rémunération du personnel (absences, contrats aidés)
- 70 : Recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population
- 73 : Impôts locaux + reversements taxes non perçues directement par la commune
- 74 : Dotations de l'Etat + fond de péréquation Département + versement de subvention CCPS + participations frais scolarité Sommaing-sur-Ecaillon

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE  
LA COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON**

- 75 : Fermages + locations salle
- 77 : Vente maison rue de Solesmes + cession pulvérisateur + annulation mandats sur exercices antérieurs + remboursement double paiement CNRACL

### **3 La section d'investissement :**

#### **3.1 Généralités :**

Les dépenses d'investissement préparent l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau bâtiment, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

#### **3.2 Résultat global d'investissement 2022 :**

INVESTISSEMENT CA 2022			
DEPENSES REELLES	352 172,96 €	RECETTES REELLES	543 221,08 €
DEPENSES D'ORDRE	16 285,77 €	RECETTES D'ORDRE	111 435,77 €
	368 458,73 €		654 656,85 €

Résultat : + 286 198,12 €

#### **3.3 Vue d'ensemble de la section d'investissement :**

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement d'emprunts (16)	68 882,26 €	Dotations, fonds divers (10)	156 808,87 €
Immobilisations corporelles (21)	64 092,29 €	Dotations, fonds divers (10) 1068	188 219,04 €
Immobilisations en cours (23)	219 198,41 €	Subventions d'investissement (13)	198 193,14 €
		Régularisation emprunts (16)	0,03 €
Total réel	352 172,96 €	Total réel	543 221,08 €

#### **3.4 Détail dépenses réelles d'investissement par chapitres :**

- 16 : Remboursement du capital des emprunts de la commune
- 21 : rénovation ancienne école maternelle (30 000 €), cavurnes (1 900 €), écrans interactifs et rétroprojecteurs écoles (12 189 €), matériel de cuisine (1 300 €), mobilier classe maternelle (3 400 €), rideaux et stores écoles (5 400 €), petit équipement et matériel pour services techniques
- 23 : solde du marché de construction de l'école

#### **3.5 Détail recettes réelles d'investissement par chapitres :**

- 10 : FCTVA 2019 + FCTVA 2020 + (1068) excédents de fonctionnement antérieurs
- 13 : ADVB + DETR [solde subventions construction école]

NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE  
LA COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

ID:1059-215906082-20230405-DCM2023\_3\_4-DE

#### **4 Opérations d'ordre :**

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des jeux d'écritures sans flux financiers réels et doivent par conséquent toujours être équilibrées en dépenses et en recettes.

La commune ayant effectué la vente de deux biens en 2022, il était nécessaire de comptabiliser ces sorties en comparant leur prix d'achat et leur prix de revente.

Ainsi les opérations d'ordre s'établissent comme suit :

Dépenses de fonctionnement (042)		Recettes de fonctionnement (042)	
Maison rue de Solesmes	108 445,77 €	Maison rue de Solesmes	13 545,77 €
Cession pulvérisateur	2 990,00 €	Cession pulvérisateur	2 740,00 €
	111 435,77 €		16 285,77 €
Dépenses d'investissement (040)		Recettes d'investissement (040)	
Maison rue de Solesmes	13 545,77 €	Maison rue de Solesmes	108 445,77 €
Cession pulvérisateur	2 740,00 €	Cession pulvérisateur	2 990,00 €
	16 285,77 €		111 435,77 €

L'objectif est de constater les plus ou moins-value des cessions afin de mettre à jour le patrimoine de la commune.

##### Maison rue de Solesmes :

La commune avait racheté en 2012 le bien pour environ 150 000 € dont 110 000 € [108 445,77 €] pour la partie habitation. Cette partie a été revendue 94 900 € en 2022. La commune conservant la partie jardin pour y accueillir l'école. Les 13 545,77 € de moins-value représentent la différence entre le prix d'achat et le prix de revente.

##### Cession du pulvérisateur :

La commune avait acheté en 2011 le pulvérisateur 2 990 €. Il a été revendu 250 € en 2022 soit une moins-value de 2 740 €.

Fait à VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Le 27/03/2023

Le Maire,  
Jean FAURE



REPUBLIQUE FRANCAISE

**VENDEGIES-SUR-ECAILLON BUDGET COMMUNAL**

Numéro SIRET : 21590608200031

POSTE COMPTABLE : 25000

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET VENDEGIES-SUR-ECAILLON BUDGET COMMUNAL**

**ANNEE 2022**

## SOMMAIRE

Pages	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>I. Informations générales           <ul style="list-style-type: none"> <li>A - Informations statistiques, fiscales et financières</li> <li>B - Modalités de vote du compte administratif</li> </ul> </li> <li>II. Présentation générale du compte administratif           <ul style="list-style-type: none"> <li>A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser</li> <li>A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres</li> <li>A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres</li> <li>B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses</li> <li>B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes</li> </ul> </li> <li>III. Vote du compte administratif           <ul style="list-style-type: none"> <li>A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses</li> <li>A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes</li> <li>B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses</li> <li>B2 - Section d'investissement - Détail des recettes</li> <li>B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles</li> </ul> </li> </ul>

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	<ul style="list-style-type: none"> <li>A - Eléments du bilan           <ul style="list-style-type: none"> <li>A1 - Présentation croisée par fonction</li> <li>A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement</li> <li>A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement</li> <li>A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie</li> <li>A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette</li> <li>A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux</li> <li>A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours</li> <li>A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture</li> <li>A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement</li> <li>A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N</li> <li>A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme</li> <li>A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes</li> <li>A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements</li> <li>A4 - Etat des provisions</li> <li>A5 - Etalement des provisions</li> <li>A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses</li> <li>A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes</li> <li>A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement</li> <li>A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement</li> <li>A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement</li> <li>A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement</li> <li>A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement</li> <li>A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement</li> <li>A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement</li> <li>A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement</li> <li>A8 - Etat des charges transférées</li> <li>A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers</li> <li>A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées</li> <li>A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties</li> <li>A10.3 - Opérations liées aux cessions</li> <li>A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées</li> <li>A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties</li> <li>A11 - Etat des travaux en régie</li> <li>A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale</li> <li>B - Engagements hors bilan</li> </ul> </li> </ul>	X	X

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;"> </td><td style="width: 10%;"> </td><td style="width: 10%;"> </td><td style="width: 10%;">5</td><td style="width: 10%;">9</td><td style="width: 10%;">6</td><td style="width: 10%;">0</td><td style="width: 10%;">8</td></tr> </table> <p style="margin-top: 5px;">VENDEGIES-SUR-ECAILLON BUDGET COMMUNAL</p> <p style="margin-top: 10px;">CA 2022</p>				5	9	6	0	8	<p style="margin-top: 100px;"><b>COMPTE ADMINISTRATIF</b></p>
			5	9	6	0	8		

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	1 107
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	10
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CC PAYS DU SOLESMOIS	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
497 667,00	600 372,00	1 124,00	816,43

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	640,54	641,00
2	Produits des impositions directes/population	245,33	348,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	874,74	812,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	255,90	286,00
5	Encours de dette/population	608,88	596,00
6	DGF/population	202,87	155,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4783	0,4470
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,8033	0,8820
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2925	0,3520
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,6960	0,7300

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre compris au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

#### POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article e la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en sectio d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	A      820 516,82	G      984 631,56
	<b>Section d'investissement</b>	B      368 458,73	H      654 656,85
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	<b>Report en section de fonctionnement (002)</b>	C      +	I      123 097,53
	<b>Report en section d'investissement (001)</b>	D      188 219,04	J      +
<b>=</b>		<b>=</b>	<b>=</b>
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>1 377 194,59</b> <b>= A+B+C+D</b>	<b>1 762 385,94</b> <b>= G+H+I+J</b>
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	E      +	K      +
	<b>Section d'investissement</b>	F      19 688,41	L      18 664,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>19 688,41</b> <b>= E+F</b>	<b>18 664,00</b> <b>= K+L</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	<b>820 516,82</b> <b>= A+C+E</b>	<b>1 107 729,09</b> <b>= G+I+K</b>
	<b>Section d'investissement</b>	<b>576 366,18</b> <b>= B+D+F</b>	<b>673 320,85</b> <b>= H+J+L</b>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>1 396 883,00</b> <b>= A+B+C+D+E+F</b>	<b>1 781 049,94</b> <b>= G+H+I+J+K+L</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>E</b>	<b>K</b>
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>F</b>	<b>L</b>
10	école nouvelle	3 528,00	
13	Subventions d'investissement reçues		18 664,00
21	Immobilisations corporelles	16 160,41	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

**II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**II**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES**

**A2**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	188 058,39	162 934,94		25 123,45
012	Charges de personnel et frais assimil	346 583,00	339 162,01		7 420,99
014	Atténuations de produits	488,00			488,00
65	Autres charges de gestion courante	152 043,90	151 786,39		257,51
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>687 173,29</b>	<b>653 883,34</b>	<b>0,00</b>	<b>33 289,95</b>
66	Charges financières	23 500,00	20 704,38		2 795,62
67	Charges exceptionnelles	45 515,25	34 493,33		11 021,92
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (	200,00			200,00
022	Dépenses imprévues	19 032,36			
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>775 420,90</b>	<b>709 081,05</b>	<b>0,00</b>	<b>66 339,85</b>
023 (2)	<i>Virement à la section d'investissement (</i>				
042 (2)	<i>Opé. d'ordre transfert entre sections (</i>		<b>111 435,77</b>		<b>-111 435,77</b>
043 (2)	<i>Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct</i>				
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>0,00</b>	<b>111 435,77</b>	<b>0,00</b>	<b>-111 435,77</b>
<b>TOTAL</b>		<b>775 420,90</b>	<b>820 516,82</b>	<b>0,00</b>	<b>-45 095,92</b>
Pour information (3) D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		<b>0,00</b>			

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	78 800,00	111 493,66		-32 693,66
70	Produits des services, domaine et ven	70 430,00	54 736,12		15 693,88
73	Impôts et taxes	366 892,13	391 140,49		-24 248,36
74	Dotations, subventions et participation	242 973,00	284 412,36		-41 439,36
75	Autres produits de gestion courante	13 200,00	19 570,58		-6 370,58
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>772 295,13</b>	<b>861 353,21</b>	<b>0,00</b>	<b>-89 058,08</b>
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	1 350,00	106 992,58		-105 642,58
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>773 645,13</b>	<b>968 345,79</b>	<b>0,00</b>	<b>-194 700,66</b>
042 (2)	<i>Opé. ordre transfert entre sections (2)</i>		<b>16 285,77</b>		<b>-16 285,77</b>
043 (2)	<i>Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(</i>				
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>0,00</b>	<b>16 285,77</b>	<b>0,00</b>	<b>-16 285,77</b>
<b>TOTAL</b>		<b>773 645,13</b>	<b>984 631,56</b>	<b>0,00</b>	<b>-210 986,43</b>
Pour information (3) R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		<b>123 097,53</b>			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

**II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES**

**A3**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	67 767,66	64 092,29	16 160,41	-12 485,04
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	222 648,70	28 448,42	3 528,00	194 200,28
	Total des opérations d'équipement	190 749,99			-194 277,99
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>290 416,36</b>	<b>283 290,70</b>	<b>19 688,41</b>	<b>-12 562,75</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	70 500,00	68 882,26		1 617,74
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>70 500,00</b>	<b>68 882,26</b>	<b>0,00</b>	<b>1 617,74</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>360 916,36</b>	<b>352 172,96</b>	<b>19 688,41</b>	<b>-10 945,01</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				-16 285,77
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>0,00</b>	<b>16 285,77</b>	<b>0,00</b>	<b>-16 285,77</b>
<b>TOTAL</b>		<b>360 916,36</b>	<b>368 458,73</b>	<b>19 688,41</b>	<b>-27 230,78</b>

Pour information

D 001

Solde d'exécution négatif reporté de N-1

188 219,04

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	222 478,39	198 193,14 0,03	18 664,00	5 621,25 -0,03
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>222 478,39</b>	<b>198 193,17</b>	<b>18 664,00</b>	<b>5 621,22</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	170 000,00	156 808,87		13 191,13
138	Autres subv.d'investissement non transférables	188 219,04	188 219,04		
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations	90 000,00			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>448 219,04</b>	<b>345 027,91</b>	<b>0,00</b>	<b>103 191,13</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>670 697,43</b>	<b>543 221,08</b>	<b>18 664,00</b>	<b>108 812,35</b>
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections				
041	Opérations patrimoniales		111 435,77		-111 435,77
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>0,00</b>	<b>111 435,77</b>	<b>0,00</b>	<b>-111 435,77</b>
<b>TOTAL</b>		<b>670 697,43</b>	<b>654 656,85</b>	<b>18 664,00</b>	<b>-2 623,42</b>

Pour Information

R 001

Solde d'exécution positif reporté de N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	162 934,94		162 934,94
012	Charges de personnel et frais assimilés	339 162,01		339 162,01
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks	(3)		
65	Autres charges de gestion courante	151 786,39		151 786,39
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	(4)		
66	Charges financières	20 704,38		20 704,38
67	Charges exceptionnelles	34 493,33	111 435,77	145 929,10
68	Dotations provisions semi-budgétaires			
71	Production stockée (ou déstockage)	(3)		
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>709 081,05</b>	<b>111 435,77</b>	<b>820 516,82</b>

Pour information

D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges	(5)		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	68 882,26		68 882,26
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8)		
	Total des opérations d'équipement	190 749,99		190 749,99
19	Differences sur réalisations d'immobilisations	(5)	16 285,77	16 285,77
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(6)		
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	(6)	64 092,29	64 092,29
22	Immobilisations reçues en affectation	(6)		
23	Immobilisations en cours	(6)	28 448,42	28 448,42
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations	(5)		
39	Provisions pour dépréciation	(5)		
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers	(5)		
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers	(5)		
3...	Stocks			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>352 172,96</b>	<b>16 285,77</b>	<b>368 458,73</b>

Pour information

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

188 219,04

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	111 493,66		111 493,66
60	Achats et variations des stocks	(3)		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	54 736,12		54 736,12
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	391 140,49		391 140,49
74	Dotations, subventions et participations	284 412,36		284 412,36
75	Autres produits de gestion courante	19 570,58		19 570,58
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	106 992,58	16 285,77	123 278,35
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>968 345,79</b>	<b>16 285,77</b>	<b>984 631,56</b>

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			123 097,53
---	--	--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	156 808,87		156 808,87
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	188 219,04		188 219,04
13	Subventions d'investissement reçues	198 193,14		198 193,14
15	Provisions pour risques et charges	(4)		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	0,03		0,03
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8)		
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(6)		
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	(6)		
22	Immobilisations reçues en affectation	(6)	(9)	111 435,77
23	Immobilisations en cours	(6)		
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations	(4)		
39	Provisions pour dépréciation	(4)		
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers	(4)		
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers	(4)		
3...	Stocks			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>543 221,08</b>	<b>111 435,77</b>	<b>654 656,85</b>

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00
--	--	--	------

VENDEGIES-SUR-ECAILLON BUDGET COMMUNAL  
CA 2022

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le



ID : 059-215906082-20230405-DCM2023\_3\_4-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF			III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES			A1	

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>188 058,39</b>	<b>162 934,94</b>		<b>25 123,45</b>
60611	Eau et assainissement	7 000,00	7 036,18		-36,18
60612	Energie - Electricité	50 000,00	34 632,05		15 367,95
60621	Combustibles	1 500,00	1 430,22		69,78
60622	Carburants	2 500,00	2 846,62		-346,62
60623	Alimentations	200,00	100,82		99,18
60628	Autres fournitures non stockées		162,72		-162,72
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	2 822,73		177,27
60632	Fournitures de petit équipement	10 400,00	7 714,64		2 685,36
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	2 554,67		445,33
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 313,31		-313,31
6064	Fournitures administratives	1 500,00	751,80		748,20
6067	Fournitures scolaires	4 500,00	4 152,30		347,70
6068	Autres matières et fournitures		70,40		-70,40
611	Contrats de prestations de services	36 750,00	36 459,11		290,89
6135	Locations mobilières	5 000,00	4 931,52		68,48
615221	Bâtiments publics	6 000,00	4 782,23		1 217,77
615228	Autres bâtiments		654,00		-654,00
615231	Voiries	1 500,00	840,00		660,00
615232	Réseaux		963,12		-963,12
61551	Matériel roulant	2 000,00	5 001,43		-3 001,43
61558	Autres biens mobiliers		69,00		-69,00
6156	Maintenance	14 000,00	5 469,52		8 530,48
6161	Multirisques	13 500,00	9 577,23		3 922,77
6182	Documentation générale et technique	180,00			180,00
6184	Versements à des organismes de form	1 500,00	2 580,00		-1 080,00
6225	Indemnités au comptable et aux régis	230,00	230,00		
6226	Honoraires		4 900,00		-4 900,00
6227	Frais d'actes et de contentieux		1 668,00		-1 668,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	7 923,64		4 076,36
6233	Foires et expositions	1 000,00			1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	548,39	548,39		
6237	Publications		180,00		-180,00
6247	Transports collectifs	500,00	385,00		115,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	242,19		257,81
6261	Frais d'affranchissement	800,00	1 140,85		-340,85
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	4 076,37		-576,37
627	Services bancaires et assimilés		438,67		-438,67
6281	Concours divers (cotisations...)	550,00	556,83		-6,83
6283	Frais de nettoyage des locaux		1 192,70		-1 192,70
63512	Taxes foncières	2 500,00	1 828,00		672,00
6358	Autres droits	900,00	635,04		264,96
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (a		73,64		-73,64
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assim</b>	<b>346 583,00</b>	<b>339 162,01</b>		<b>7 420,99</b>
6331	Versement mobilité	250,00	214,64		35,36
6332	Cotisations versées au FNAL	250,00	223,63		26,37
6333	Particip.des employeurs à la form. prof	7 500,00			7 500,00
6336	Cotisations au centre national et CNFP	2 900,00	3 437,52		-537,52
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés su	700,00	679,74		20,26
6411	Personnel titulaire	115 000,00	127 432,85		-12 432,85
6413	Personnel non titulaire	31 000,00	29 410,32		1 589,68
6415	Indemnité inflation		1 200,00		-1 200,00
64168	Autres emplois d'insertion	80 000,00	77 312,14		2 687,86

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
6417	Rémunérations des apprentis	15 000,00	21 249,13		-6 249,13
6451	Cotisations à l'URSSAF	35 000,00	27 794,33		7 205,67
6453	Cotisations aux caisses de retraite	48 000,00	41 630,51		6 369,49
6454	Cotisations aux ASSEDIC	3 000,00	2 640,61		359,39
6456	Versement au FNC du supplément fam	1 083,00	1 141,00		-58,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	1 100,00	767,00		333,00
64731	Versées directement	5 200,00	3 438,48		1 761,52
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	590,11		9,89
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>488,00</b>			<b>488,00</b>
7391171	Degrèv. TF sur prop. non bâties pour j	447,00			447,00
7391172	Degrèvement de taxe hab. sur les log	41,00			41,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>152 043,90</b>	<b>151 786,39</b>		<b>257,51</b>
6531	Indemnités	47 479,64	47 964,36		-484,72
6533	Cotisations de retraite	1 800,00	2 014,50		-214,50
6535	Formation	800,00			800,00
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin m		98,02		-98,02
6541	Créances admises en non-valeur		2,80		-2,80
6553	Service d'incendie	34 699,86	34 699,86		
65541	Contrib. Fonds compens. charges ter	1 500,00	2 405,28		-905,28
65548	Autres contributions	46 494,00	45 801,24		692,76
6557	Contributions au titre de politique de l	11 000,00	10 749,15		250,85
65738	Autres organismes	217,40			217,40
6574	Subv.fonct.assoc.&autres pers. de d	8 050,00	8 050,00		
65888	Autres	3,00	1,18		1,82
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupe</b>				
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		<b>687 173,29</b>	<b>653 883,34</b>	<b>0,00</b>	<b>33 289,95</b>
<b>(a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>					
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>23 500,00</b>	<b>20 704,38</b>		<b>2 795,62</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	23 500,00	19 695,47		3 804,53
6615	Intérêts des comptes courants&de dépô		1 008,91		-1 008,91
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>45 515,25</b>	<b>34 493,33</b>		<b>11 021,92</b>
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur mar	10 000,00			10 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op		500,00		-500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieur	23 515,25	21 993,30		1 521,95
678	Autres charges exceptionnelles	12 000,00	12 000,03		-0,03
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaire</b>	<b>200,00</b>			<b>200,00</b>
6817	Dot.aux prov. pour dépré. des actifs c	200,00			200,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>19 032,36</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>775 420,90</b>	<b>709 081,05</b>	<b>0,00</b>	<b>66 339,85</b>
<b>= a + b + c + d + e</b>					

<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>				
<b>042 (4,5,6)</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>		<b>111 435,77</b>		<b>-111 435,77</b>
675	Valeurs comptables des immobilisati		111 435,77		-111 435,77
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>111 435,77</b>	<b>0,00</b>	<b>-111 435,77</b>
<b>043 (7)</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>111 435,77</b>	<b>0,00</b>	<b>-111 435,77</b>

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		775 420,90	820 516,82	0,00	-45 095,92

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00
---	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

(2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF			III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES			A2	

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	<b>Atténuations de charges</b>	<b>78 800,00</b>	<b>111 493,66</b>		<b>-32 693,66</b>
6419	Remboursements sur rémunérations d	75 000,00	108 441,61		-33 441,61
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et	3 000,00	3 052,05		-52,05
6479	Remb. sur autres charges sociales	800,00			800,00
70	<b>Produits des services, domaine et v</b>	<b>70 430,00</b>	<b>54 736,12</b>		<b>15 693,88</b>
70311	Concession dans les cimetières (prod	1 000,00	2 028,10		-1 028,10
70321	Droits stationnement&location sur la v		100,00		-100,00
70323	Redevance d'occupation du dom.publ	500,00	1 108,88		-608,88
70328	Autres droits de stationnement et de l	2 500,00			2 500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses		500,00		-500,00
704	Travaux	7 680,00			7 680,00
70611	Redevance d'enlèvement des ordures m	500,00			500,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire	58 000,00	49 155,14		8 844,86
70688	Autres prestations de service	250,00	1 787,57		-1 537,57
7078	Autres marchandises		56,43		-56,43
73	<b>Impôts et taxes</b>	<b>366 892,13</b>	<b>391 140,49</b>		<b>-24 248,36</b>
73111	Impôts directs locaux	268 186,00	271 091,00		-2 905,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	45 000,00	498,00		44 502,00
73211	Attribution de compensation		43 261,71		-43 261,71
73218	Autres fiscalités reversées entre colle		5 186,85		-5 186,85
73221	FNGIR	5 000,00	4 004,00		996,00
73223	Fds de péréquation des ress com et i	13 500,00			13 500,00
73224	Fds dép des DMTO pour les com de - 5	20 000,00	48 473,33		-28 473,33
7343	Taxe sur les pylônes électriques	6 525,00	5 338,00		1 187,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'éle	8 681,13	13 287,60		-4 606,47
74	<b>Dotations, subventions et participa</b>	<b>242 973,00</b>	<b>284 412,36</b>		<b>-41 439,36</b>
7411	Dotation forfaitaire	106 226,00	106 148,00		78,00
74121	Dotation de solidarité rurale	47 637,00	55 726,00		-8 089,00
74127	Dotation nationale de péréquation	37 994,00	62 713,00		-24 719,00
742	DotationS aux élus locaux	102,00			102,00
744	FCTVA		17 155,61		-17 155,61
74718	Autres	500,00	622,52		-122,52
74758	Autres groupements		304,47		-304,47
7478	Autres organismes		1 521,03		-1 521,03
74832	Attribution du fonds départ. péréquat		894,29		-894,29
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	4 514,00	2 973,00		1 541,00
7488	Autres attributions et participations	46 000,00	36 354,44		9 645,56
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>13 200,00</b>	<b>19 570,58</b>		<b>-6 370,58</b>
751	Redevances concessions,brevets,li	1 000,00			1 000,00
752	Revenus des immeubles	10 000,00	19 570,22		-9 570,22
7588	Autres produits divers de gestion coura	2 200,00	0,36		2 199,64
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		<b>772 295,13</b>	<b>861 353,21</b>	<b>0,00</b>	<b>-89 058,08</b>
(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75					
76	<b>Produits financiers (b)</b>				
77	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>1 350,00</b>	<b>106 992,58</b>		<b>-105 642,58</b>
7718	Autres produits exceptionnels sur op. d	350,00			350,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc		11 819,74		-11 819,74
775	Produits des cessions d'immobilisatio		95 150,00		-95 150,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	22,84		977,16
78 (2)	<b>Reprises provisions semi-budgétaire</b>				

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		773 645,13	968 345,79	0,00	-194 700,66

<b>042 (3, 4, 7761</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert ent Diff.sur réalisations (+) transférées en i</b>		<b>16 285,77</b>		<b>-16 285,77</b>
<b>043 (6)</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>16 285,77</b>	<b>0,00</b>	<b>-16 285,77</b>

<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>	773 645,13	984 631,56	0,00	-210 986,43
--	------------	------------	------	-------------

<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	123 097,53
---	------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors				
204	Subventions d'équipement versées (				
21	Immobilisations corporelles (hors o	67 767,66	64 092,29	16 160,41	-12 485,04
2116	Cimetières	2 000,00			2 000,00
21316	Equipements du cimetière		1 900,02		-1 900,02
21318	Autres bâtiments publics	1 950,00			1 950,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagem	4 800,00	18 895,20		-14 095,20
2138	Autres constructions	34 328,06	13 022,74		21 305,32
21531	Réseaux d'adduction d'eau			14 600,41	-14 600,41
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défe	2 000,00			2 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		1 486,80		-1 486,80
2181	Install.générales,agencement & aménage		6 382,22		-6 382,22
2183	Matériel de bureau et matériel informa	12 189,60	13 194,00		-1 004,40
2184	Mobilier	7 500,00	3 675,83	1 560,00	2 264,17
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	5 535,48		-2 535,48
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op	222 648,70	28 448,42		194 200,28
2313	Constructions	222 648,70	28 448,42		194 200,28
(2)	Op. Eq. n°10 école nouvelle		190 749,99	3 528,00	-194 277,99
Total des dépenses d'équipement		290 416,36	283 290,70	19 688,41	-12 562,75
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	70 500,00	68 882,26		1 617,74
1641	Emprunts en euros	70 500,00	68 882,26		1 617,74
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		70 500,00	68 882,26	0,00	1 617,74
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>360 916,36</b>	<b>352 172,96</b>	<b>19 688,41</b>	<b>-10 945,01</b>

040	Opération d'ordre transfert entre se		16 285,77		-16 285,77
	Charges transférées		16 285,77		-16 285,77
192	Plus ou moins-values sur cessions d'		16 285,77		-16 285,77
041 (7)	Opérations patrimoniales				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>16 285,77</b>	<b>0,00</b>	<b>-16 285,77</b>

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b> <b>= DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>360 916,36</b>	<b>368 458,73</b>	<b>19 688,41</b>	<b>-27 230,78</b>
---	-------------------	-------------------	------------------	-------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	188 219,04
--	------------

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
---------------------	-------------	------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues	222 478,39	198 193,14	18 664,00	5 621,25
1311	Etat et établissements nationaux	115 214,39			115 214,39
1312	Régions	100,00			100,00
1313	Départements	88 500,00			88 500,00
1321	Etats et établissements nationaux		109 693,14	18 664,00	-128 357,14
1323	Départements		88 500,00		-88 500,00
1347	Dotation de soutien à l'investissement	18 664,00			18 664,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1)		0,03		-0,03
1641	Emprunts en euros		0,03		-0,03
20	Immobilisations incorporelles (sf 2)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		222 478,39	198 193,17	18 664,00	5 621,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	358 219,04	345 027,91		13 191,13
10222	FCTVA	170 000,00	156 808,87		13 191,13
1068	Excédents de fonctionnement capita	188 219,04	188 219,04		
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa	90 000,00			
Total des recettes financières		448 219,04	345 027,91	0,00	103 191,13
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>670 697,43</b>	<b>543 221,08</b>	<b>18 664,00</b>	<b>108 812,35</b>

021	<i>Virement de la section de fonctionn</i>				
040 (3, 4)	<i>Opérations d'ordre de transfert ent</i>		111 435,77		-111 435,77
2138	Autres constructions		108 445,77		-108 445,77
2158	Autres install., matériel et outillage tec		2 990,00		-2 990,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>111 435,77</b>	<b>0,00</b>	<b>-111 435,77</b>
041 (5)	<i>Opérations patrimoniales</i>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>111 435,77</b>	<b>0,00</b>	<b>-111 435,77</b>

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>670 697,43</b>	<b>654 656,85</b>	<b>18 664,00</b>	<b>-2 623,42</b>
---	-------------------	-------------------	------------------	------------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00
--	------

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
---------------------	-------------	------------------------------------	----------------	----------------------------------	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10**

**LIBELLE : école nouvelle**

**POUR VOTE**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
	<b>DEPENSES</b>	0,00	A 190 749,99	3 528,00	-194 277,99	B 1 247 274,58
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 110,00
	Autres (2031)					10 110,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	11 195,90
	Autres (21312)					11 195,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	190 749,99	3 528,00	-194 277,99	1 225 968,68
2313	Constructions	0,00	190 749,99	3 528,00	-194 277,99	1 225 968,68

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C 101 942,34	0,00	-101 942,34	D 266 027,98
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	101 942,34	0,00	-101 942,34 266 027,98
1321	Etats et établissements nationaux Autres (1313,1323)		101 942,34		-101 942,34 101 942,34 164 085,64
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -88 807,65	D-B -981 246,60

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

	<b>IV - ANNEXES</b>
	<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>

A2.1

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2022	Montant des remboursements 2022		Encours restant du au 31/12/2022
			Montant des tirages 2022	Intérêts (3)	
5191 - Avances du Trésor					
Néant					
5192 - Avances de trésorerie					
Néant					
51931 - Lignes de trésorerie			200 000,00	170 000,00	1 008,91
99222627047/A	29/06/2022	200 000,00	170 000,00	1 008,91	170 000,00
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
Néant					
5194 - Billet de trésorerie					
Néant					
5198 - Autres crédits de trésorerie					
Néant					
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>		<b>200 000,00</b>	<b>170 000,00</b>	<b>1 008,91</b>	<b>170 000,00</b>

(1) Circulaire n°NOR : INTB9000071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (Article L.2122-22 du CGCT);

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le



ID : 059-215906082-20230405-DCM2023\_3\_4-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filé	Emprunts et dettes à l'origine du contrat					Index (4)	Taux initial Niveau de taux (5)	Devise	Périodicité des rembour- gements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
		Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisa- tion (1)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)								
163 Emprunts obligataires (Total)													
Néant													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)													
1641 Emprunts en euros													
0153220	DEXIA CREDIT LOCAL			01/02/2002	44 893,44	C	TAM	4,23	4,23 EUR	T	P	N	A-1
153186	DEXIA CREDIT LOCAL			01/02/2002	39 546,91	F		6,19	6,19 EUR	T	P	N	A-1
153186	DEXIA CREDIT LOCAL			01/07/2002	15 244,91	F		5,96	5,96 EUR	A	P	N	A-1
20110219	CAISSE D'EPARGNE			12/12/2011	200 000,00	F		4,51	4,51 EUR	A	P	N	A-1
8171287	CAISSE D'EPARGNE			19/11/2012	250 000,00	F		4,50	4,50 EUR	A	P	N	A-1
8436473	CAISSE D'EPARGNE			02/08/2013	150 000,00	F		3,68	3,68 EUR	T	P	N	A-1
MON534372	LA BANQUE POSTALE			17/09/2020	100 000,00	F		0,58	0,58 EUR	T	P	N	A-1
MON535048/MON536797	LA BANQUE POSTALE			25/11/2020	300 000,00	F	EURIBOR	0,87	0,87 EUR	T	C	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
Néant													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)													
Néant													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)													
<b>TOTAL GENERAL</b>									<b>1 098 685,26</b>				

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour fin, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC/B1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**A2.2**

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES** (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du 31/12/2022	Durée résiduelle (en années) (12)	Emprunts et dettes au 31/12/2022			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice (16)
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt (13)	Index	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				<b>674 032,27</b>					<b>63 653,78</b>	<b>18 934,47</b>		
1641 Emprunts en euros				<b>674 032,27</b>					<b>63 653,78</b>	<b>18 934,47</b>		
0153220	N			5 193,04	2,07	C	TAM		4,23	2 486,00	312,63	
153186	N			8 632,77	2,07	F			6,19	2 541,40	633,44	115,28
153186	N			3 946,72	4,48	F			5,96	851,91	286,00	143,00
20112219	N			81 796,89	5,41	F			4,51	14 301,96	4 333,61	
8171287	N			147 684,13	10,11	F			4,50	11 341,36	7 554,18	
8436473	N			67 309,88	5,90	F			3,65	10 336,78	2 638,70	283,41
MON534372	N			80 468,84	8,16	F			0,59	9 794,37	50,91	
MON53048/MONB36797	N			279 000,00	23,42	F	EURIBOR		0,87	12 000,00	2 610,00	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
Néant												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>												
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
Néant												
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>674 032,27</b>				<b>63 653,78</b>	<b>18 934,47</b>	<b>54</b>

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

**S2LO**

ID : 059-215906082-20230405-DCM2023\_3\_4-DE

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détaill des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
A2.3	

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2022 (3)	Durée du contrat (4)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2022 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL ()													
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tranche) (A)													
NEANT													
TOTAL (A)													
Barrière simple (B)													
NEANT													
TOTAL (B)													
Option d'échange (C)													
NEANT													
TOTAL (C)													
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
NEANT													
TOTAL (D)													
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
NEANT													
TOTAL (E)													
Autres types de structure (F)													
NEANT													
TOTAL (F)													
TOTAL GENERAL													

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de fil	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2022 (3)	Dates des périodes bonifiées	Durée du contrat (4)	Type d'indices (5)	Taux minimal (6)	Taux maximal (7)	Coût de sortie (8)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2022 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
(1)														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (des 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2022 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, indice ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel)	Nb produits % de l'encours	8 %					
		100,00 %		%	%	%	%
	Montant en euros	674 032,27					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod. % enc. Mtt €						
		%	%	%	%	%	%
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod. % enc. Mtt €						
		%	%	%	%	%	%
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod. % enc. Mtt €						
		%	%	%	%	%	%
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod. % enc. Mtt €						
		%	%	%	%	%	%
(F) Autres types de structures	Nb prod. % enc. Mtt €						
		%	%	%	%	%	%

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 059-215906082-20230405-DCM2023\_3\_4-DE

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2022 après opérations de couverture éventuelles.



IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
A2.5	

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture					
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant du au 31/12/2022	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses
Taux fixe (total)											
Néant											
Taux variable simple (total)											
Néant											
Taux complexe (total) (2)											
Néant											
Total											

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION),

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668		
Néant								
Taux variable simple (total)								
Néant								
Taux complexe (total) (2)								
Néant								
Total								

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC-B1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	<b>IV - ANNEXES</b>
	<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>

**A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2022	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
<b>Total des dépenses au c/166</b>						
Refinancement de dette (3)						
NEANT						
<b>Total des recettes au c/166</b>						
Refinancement de dette (4)						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques ayant réaménagé des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

	IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6	

**EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)			

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt . F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(11) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)			Nominal	Profil d'amort. et périodicité de remb (6)	Capital restant dû au 31/12/2022	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (si y a lieu)	
					Cont. initia-	Cont. rené-	Contrat initial						
					Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Intérêts	Capital	
Néant													
<b>TOTAL</b>													

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement constant; P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; S : mensuelle ; B : bimestrielle ; X : autre.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 059-215906082-20230405-DCM2023\_3\_4-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.8
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.9
AUTRES DETTES	

**A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2022 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u> Caisse du crédit agricole Caisse des dépôts et consignations Caisse d'épargne Crédit Local de France / DEXIA Crédit Foncier Crédit Mutuel Crédit National / NATEXIS Banques étrangères Organismes d'assurances Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u> Néant					
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées) Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

**A2.9 - AUTRES DETTES**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A11
ETAT DES TRAVAUX EN REGIES (1)		

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>	<b>I</b> <b>0,00</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
45...	Opé. c/ de tiers	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

#### RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	968 345,79
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

	IV - ANNEXES
	ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garant	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2022
	Année	Profil				
<b>Totaux des emprunts contractés pour les opérations de logement aidées par l'Etat</b>						
sa du hainaut	2000	C	logements sociaux	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	259 395,39	41 540,76
sa ihm promocil	1998	P	pla tres social	NE PAS UTILISER	24 087,00	8 410,01
<b>Totaux généraux</b>					283 482,39	49 950,77

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

	IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice en intérêts (8)	en Capital
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux				
4	Annuelle	F		4,30	F		4,30	A-1		1 858,05	13 988,70
9	Annuelle	F		2,75	F		2,75	A-1		247,30	927,65

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.  
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT</b> <b>RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 15 846,75
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 82 588,25
Provisions pour garanties d'emprunts	D
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D 98 435,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II 968 345,79</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II * 100</b>	<b>10,17</b>
---	-------------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(article L. 2313-1 du CGCT)**

<b>Nom des bénéficiaires</b>	<b>Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)</b>	<b>Prestations en nature</b>
<b>Personnes de droit privé</b>	<b>8 050,00</b>	
Associations, entreprises, personnes physiques et autres	8 050,00	
ASSOC PARENTS D'ELEVES	350,00	
ASVE FOOTBALL	2 300,00	
ASVE Section gymnastique	300,00	
asve volley	600,00	
CHORALE VENT DE JOIE	250,00	
comite des fetes	2 000,00	
DYNAMITES	300,00	
KARATE TRADITIONNEL VENDEGIES	300,00	
LA CONTREBANDE	400,00	
LA RANDO DE L'ECAILLON	150,00	
LES AMIS DU CLOCHER	200,00	
LES DISCIPLES DE SAINT PIERRE	250,00	
SOCIETE CHASSE	250,00	
VENDEGIES NATURE	200,00	
volants de l ecaillon	200,00	
<b>Personnes de droit public</b>		
Etat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)		
NEANT		
Autres		
NEANT		
<b>Indéterminé</b>		
NEANT		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 050,00</b>	

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b> <b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b> <b>ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B2.1</b> <b>B2.2</b> <b>B3</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2022)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2022	Restes à financer (exercices au-delà de 2023)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2022)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2022	Restes à financer (exercices au-delà de 2023)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

<b>Libellé de la recette :</b>			
<b>Reste à employer au 01/01/2022 :</b>			
<b>Recettes</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
<b>Total Recettes :</b>			
<b>Dépenses</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
<b>Total Dépenses :</b>			
<b>Reste à employer au 31/12/2022 :</b>			

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/2022 :</b>			
<b>TOTAL Recettes</b>		<b>TOTAL Dépenses</b>	
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/2022 :</b>			

	IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022	C1.1	

C.1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE	C	3,00		3,00	2,00	1,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	A	1,00	2,00	3,00	1,00	1,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL				2,00	2,00	1,00	2,00
TECHNIQUE		1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00		1,00	1,00	1,00	1,00
SOCIAL				1,00	1,00	0,80	0,80
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C			1,00	1,00	0,80	0,80
MEDICO-SOCIAL				1,00	1,00	0,80	0,80
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE CL. NORMALE	B			1,00	1,00	0,80	0,80
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4,00</b>	<b>2,00</b>	<b>6,00</b>	<b>4,60</b>	<b>1,00</b>	<b>5,60</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année (400%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

	IV - ANNEXES	IV
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2022	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6) ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567		3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7) ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH			A	CDD (CONTRAIT AIDE)
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	432		3-a°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE (APPRENTI)	C	TECH			A	CDD (APPRENTI)
AGENT PERISCOLAIRE	C	TECH			A	CDD (CONTRAIT AIDE)
AGENT PERISCOLAIRE	C	TECH			A	CDD (CONTRAIT AIDE)
AGENT PERISCOLAIRE	C	TECH			A	CDD (CONTRAIT AIDE)
AGENT PERISCOLAIRE	C	TECH			A	CDD (CONTRAIT AIDE)
AGENT PERISCOLAIRE	C	TECH			A	CDD (CONTRAIT AIDE)
AGENT PERISCOLAIRE (APPRENTI)	C	MS			A	CDD (APPRENTI)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022	
	C1.1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM. Administratif

TECH. Technique

URB. Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1<sup>me</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsqu les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création de périmètre ou de suppression d'un service public

34 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	549 135,40	556 677,77	19 688,41	-27 230,78
RECETTES	670 697,43	654 656,85	18 664,00	-2 623,42
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	775 420,90	820 516,82		-45 095,92
RECETTES	896 742,66	1 107 729,09		-210 986,43

(1) Y compris les rattachements

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	549 135,40	556 677,77	19 688,41	-27 230,78
RECETTES	670 697,43	654 656,85	18 664,00	-2 623,42
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	775 420,90	820 516,82		-45 095,92
RECETTES	896 742,66	1 107 729,09		-210 986,43
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>1 324 556,30</b>	<b>1 377 194,59</b>	<b>19 688,41</b>	<b>-72 326,70</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>1 567 440,09</b>	<b>1 762 385,94</b>	<b>18 664,00</b>	<b>-213 609,85</b>

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)</b>	<b>C3.6</b>

**1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES**  
(cf. liste des opérations en annexe de la M. 14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES**  
(après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2021	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2021 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2021 (%)
TFPB	665 411,000	5,030 %	36,200 %	0,000 %	240 878,000	5,031 %
TFPNB	70 952,000	1,578 %	39,130 %	0,000 %	27 763,000	1,577 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	736 363,000	5,078 %			268 641,000	4,804 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents:	<u>11</u>
Nombre de suffrages exprimés :	<u>14</u>
VOTES - Pour :	<u>9</u>
Contre :	<u>0</u>
Abstentions :	<u>5</u>

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par LE MAIRE ,  
A VENDEGIES-SUR-ECAILLON, le 05/04/2023  
LE MAIRE ,  
Délibéré par L'ASSEMBLEE DELIBERANTE en session ORDINAIRE  
LE MAIRE s'étant retiré lors du vote.  
A VENDEGIES-SUR-ECAILLON, le 05/04/2023

Les membres DU CONSEIL MUNICIPAL,

Mme Mélanie Bacq	Procuration à T.D. Bouteiller
H. Daniel Bouteiller	Bout <u>D</u>
H. Benoît Garien	GIF
H. Hubert Carpentier	Procuration à T.P. Pierart
Mme Brigitte Decaux	<u>S</u>
H. Cédric Deret	<u>D</u>
H. Jacques Domas	<u>D</u>
Mme Josélyne Gilleron	<u>J</u>
Mme Christel Gralkepanche	<u>CG</u>
Mme Marie Guillaumon	Procuration à T.B. Carion
H. Louis Lebriey	<u>L</u>
Mme Nathalie Ledato	<u>N</u>
H. Philippe Pierart	<u>P</u>
Mme Catherine Witasse	<u>C</u>

Certifié exécutoire par LE MAIRE, compte tenu de la transmission en PREFECTURE, le

      /      /      , et de la publication le       /      /      

A VENDEGIES-SUR-ECAILLON, le       /      /